

CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 6 décembre 2021

Présents : Mesdames ETIÉVANT HUARD Christiane et VERDEL Géraldine et Messieurs BILLET Jérôme, DECHAUME José, CHOULOT Alain, GUINCHARD Gérald, MICHELET Dominique, PROST Michel et VINCENT Jérôme.

Absents :

Mme SEIBEL Marie-Thérèse a donné procuration à Mr MICHELET Dominique
Mme TAIN Monique a donné procuration à Mr DECHAUME José

Secrétaire de séance : VINCENT Jérôme

Validation du compte rendu du 4 Octobre 2021

Le compte rendu de la réunion du 4 Octobre 2021 est validé à l'unanimité.

Plan d'actions (réseau d'eau potable)

Le plan d'actions proposé par la société ED TECH est validé à l'unanimité par le conseil municipal.
Ce document nous permettra d'être en conformité avec l'agence de l'eau afin d'éviter d'avoir une taxe majorée à payer pour l'année prochaine.

Devis radiateurs logement rue de l'Eglise

Après étude des devis proposés pour le remplacement des radiateurs défectueux du logement communal situé 19 rue de l'Eglise, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise ELEC CONFORME d'un montant de 1 346 € HT (1480,60 € TTC)

La variante au marché concernant le pilotage à distance des radiateurs n'est pas retenue.

Dépôt subvention D.E.T.R (city parc)

Le conseil municipal valide à l'unanimité le lancement du projet de création d'un city parc et les aménagements de la zone attenante « secteur du lotissement » pour la création de parking et d'une zone de pique-nique.

En raison des sommes à engager, le conseil municipal valide le lancement d'un marché de travaux (MAPA) ceci afin de répondre à ce projet

Des contacts ont été pris avec la communauté de commune pour nous accompagner dans la mise en place de cette procédure.

Le conseil municipal autorise le Maire à déposer toutes demandes de subventions auprès des organismes concernés (DETR, DST, etc..) et à signer tout document afférent à ce dossier.

Affouage 2021 et tarif

Le conseil municipal constate que malgré une campagne d'information pour les affouages 2022, seulement deux affouagistes ont fait part de leur intérêt.

La commune dispose actuellement d'importants volumes de bois de chauffage à traiter et compte tenu du nombre d'affouagistes intéressés, elle devra conclure un marché avec un ou des professionnels afin de respecter le plan de gestion de notre forêt.

Alain CHOULOT est mandaté par le conseil municipal pour traiter ce dossier avec les services de ONF et signer tous documents afférents.

Décision modificative budget eau

Afin de pouvoir traiter le paiement d'une facture de maîtrise d'œuvre du cabinet MERLIN, Le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative suivante :

budget eau :

Article 203 frais d'étude	+ 1 668
Article 2156 matériel spécifique	- 1668 €

Prime RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujettions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le maire informe le conseil municipal qu'il a été décidé de réintégrer dans la Prime RIFSEEP la cotisation Plurelya suite à la demande des salariés de ne plus adhérer à cet organisme.

Le montant total de la prime à répartir est de 1297 € pour 5 agents.

Demande de subvention (Association la Passellothine)

Le conseil municipal valide la demande de subvention mais souhaite s'entretenir avec les communes du RPI pour déterminer les critères financiers de distribution par enfant pour chaque commune.

Au vu du caractère social de cette subvention une réflexion est engagée quant au transfert de cette charge au CCAS.

Courrier et proposition de l'Association Foncière

Depuis plusieurs mois des discussions ont eu lieu entre le Président de l'association foncière et le Maire concernant d'éventuels transferts de chemins.

Suite à ces échanges, une proposition officielle émanant de l'Association Foncière nous a été transmise par écrit.

Le conseil municipal souhaite une étude globale de l'ensemble des voiries (Association Foncière et Commune) pour déterminer les échanges éventuels et leurs modalités de transfert.

Afin d'étudier ces transferts, le conseil municipal décide de créer un groupe de travail constitué de José DECHAME (Vice-Président de l'Association Foncière), Alain CHOULOT, Jérôme BILLET et Gérald GUINCHARD.

Le conseil municipal mandate José DECHAUME pour contacter l'Association Foncière afin de prévoir une réunion de travail avec leurs représentants.

Questions et informations diverses

Règlement local de publicité intercommunal

La communauté de commune élabore actuellement un règlement local de publicité intercommunale. La commune doit prendre un arrêté afin de déterminer les limites d'agglomération.

Afin de répondre à cette demande le conseil municipal valide l'arrêté définissant ses limites en collaboration avec la Direction Départementale du Territoire

CCAS Gouter

Le conseil municipal décide de reporter à 2022 cet événement face à la dégradation de la situation sanitaire.

Les colis de fin d'année pour les personnes de plus de 75 ans seront distribués directement à leur domicile par les membres du CCAS.

Gratification personnes ayant œuvré pour la commune :

Le conseil municipal souhaite remercier deux personnes ayant œuvré pour notre commune en leur offrant à chacune un bon achat de 50 € :

Organisation du fleurissement

50 € GAMM Vert Mme PICAUD Jacqueline

Réfection d'une plaque au monument au mort

50 € Librairie Polinoise pour Melle PETITJEAN Laurence-Marie

Sollicitation contribution financière pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques

La commune a reçu une demande d'un particulier concernant une participation financière pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques situé sur une parcelle privée.

Après discussion, le conseil municipal refuse de participer à cette prise en charge compte tenu que ce nid n'était pas sur un terrain communal et qu'il ne présentait pas de menaces directes pour la population.

Vœux 2022

La date des vœux du Maire est fixée au 16/01/2022 sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

La séance de conseil est levée à : 21 h 00

